

BUDGETS PRIMITIFS

2026

Partie I – Contexte	3
Partie II – Le budget principal	3
Section 1 – La section de fonctionnement	4
I – Les recettes de fonctionnement	5
A – Les impôts et taxes locales	5
B – Les dotations, subventions et participations	5
C – Les produits des services, domaine et ventes diverses	6
D – Les autres recettes	7
E – Les recettes d'ordre	7
II – Les dépenses de fonctionnement	8
A – Les services	8
B – Les dépenses générales	9
C – Les charges de personnel	9
D – Les autres dépenses courantes	10
E – Les charges financières	10
F – Les charges exceptionnelles et dotations aux provisions	10
G – Les dépenses d'ordre	10
Section 2 – La section d'investissement	11
I – Les recettes d'investissement	13
A – Les recettes réelles d'investissement	13
B – Les recettes d'ordre d'investissement	13
II – Les dépenses d'investissement	14
A – Les travaux et acquisitions prévues	14
B – Les autres dépenses réelles d'investissement	15
C – Les dépenses d'ordre d'investissement	15
Section 3 – La situation financière du budget principal	16
Section 4 – Les autorisations de programme et d'engagement	17
I – Les autorisations de programme	17
II – Les autorisations d'engagement	17
Partie III – Les budgets annexes	18
Section 1 – Le logement social	18
Section 2 – Les Violettes	19
Partie IV – Les budgets consolidés	20
Annexe n° 1 : Listing des travaux et acquisitions prévus au budget principal	21

Partie I – Contexte

Les budgets primitifs s'inscrivent dans le cadre des orientations budgétaires exposées lors du Conseil Municipal du 4 février 2026.

Il est rappelé que les dépenses inscrites au budget primitif fixent une limite maximale de paiement, alors que les recettes sont une estimation prudente des ressources de l'année. Il est donc possible de comptabiliser des recettes supérieures aux prévisions contrairement aux dépenses qui sont limitées.

La loi de finances pour 2026 ayant été adoptée tardivement par les Parlementaires, et n'ayant pas encore eu notification des bases fiscales pour l'année 2026, les recettes du budget principal sont estimées basses, de manière très prudente, pour garantir la bonne santé financière au regard des dépenses prévues.

Partie II – Le budget principal

Le budget primitif de 2026 pour le budget principal de la commune de Puilboreau s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre à **12 567 649,42 €** :

- la section de fonctionnement s'équilibre à **8 902 766,74 €** ;
- la section d'investissement s'équilibre à **3 664 882,68 €**.

Cela comprend la reprise des résultats de 2025 comme suit :

- **2 939 519,34 €** de résultat de fonctionnement reporté dont **1 080 103,27 €** affectés à l'investissement (article 1068), soit **1 859 416,07 €** repris en fonctionnement ;
- **491 401,14 €** de déficit d'investissement reporté.

Pour présenter le budget primitif de 2026, il convient tout d'abord d'étudier la section de fonctionnement pour ensuite s'attarder sur la section d'investissement.

Section 1 – La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes courantes de la commune.

Les dépenses et recettes de fonctionnement prévues pour l'année 2026 sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de fonctionnement	Budget 2025	Réalisé (estimé) 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	2 458 071,09	2 000 017,87	2 471 251,40
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 825 000,00	3 568 828,66	3 948 909,16
014 - Atténuations de produits	105 200,00	86 916,14	30 200,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 537 007,73	-	1 019 800,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	328 922,86	335 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	835 664,65	713 358,28	798 849,78
66 - Charges financières	79 000,00	71 926,36	63 700,00
67 - Charges spécifiques	10 000,00	2 445,35	75 056,40
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	15 000,00	-	160 000,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	9 214 943,47	6 772 415,52	8 902 766,74
Recettes de fonctionnement	Budget 2025	Réalisé (estimé) 2025	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 942 565,69	-	1 859 416,07
013 - Atténuations de charges	21 089,25	68 374,34	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00	3 604,00	4 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	579 874,00	680 802,67	642 519,68
73 - Impôts et taxes	610 367,00	610 367,00	610 367,00
731 - Fiscalité locale	4 815 805,37	4 988 115,11	4 599 000,00
74 - Dotations et participations	1 149 642,16	1 288 907,37	1 114 863,99
75 - Autres produits de gestion courante	67 600,00	94 525,82	52 600,00
76 - Produits financiers	-	19,32	-
77 - Produits spécifiques	-	11 520,77	-
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisio	24 000,00	23 132,77	20 000,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	9 214 943,47	7 769 369,17	8 902 766,74

Résultat de fonctionnement 2025	996 953,65
Résultat de fonctionnement reporté 2024	1 942 565,69
Résultat total de fonctionnement 2025	2 939 519,34

I – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues pour 2026 sont :

- **8 898 766,74 €** de recettes réelles ;
- **4 000,00 €** de recettes d'ordre.

Cela comprend la reprise du résultat de fonctionnement de 2025 pour **1 859 416,07 €**.

A – Les impôts et taxes locales

Les taux d'imposition locale ne sont pas modifiés pour l'année 2026. Ainsi, les taux d'imposition sont les suivants :

- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **45,59 %** ;
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **42,91 %** ;
- Taux de Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **8,12 %**.

Il est également rappelé qu'une majoration de 30% s'applique sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Les recettes induites des impôts et taxes locaux sont estimés à **5 208 367,00 €** pour 2026.

Cela comprend les recettes suivantes :

- **3 720 000,00 €** d'impôts locaux ;
- **482 332,00 €** d'attribution de compensation versée par la CDA de La Rochelle ;
- **410 000,00 €** de taxe locale sur la publicité extérieure ;
- **400 000,00 €** de droits de mutation ;
- **128 035,00 €** de dotation de solidarité communautaire versée par la CDA de La Rochelle ;
- **68 000,00 €** de taxe sur les pylônes électriques.

B – Les dotations, subventions et participations

Il est également prévu de percevoir des dotations, subventions et participations, concourant au fonctionnement des services, pour **805 767,55 €** :

- **389 000,00 €** de dotation globale de fonctionnement ;
- **295 000,00 €** de la CDA de La Rochelle pour l'entretien du parc commercial de Beaulieu ;
- **80 000,00 €** de compensation au titre des exonérations de taxes foncières et d'habitation ;
- **21 194,89 €** de subvention du Fonds Verts pour la modernisation de l'éclairage public ;
- **19 231,00 €** de la CDA de La Rochelle pour la participation aux charges de l'école de musique et de danse ;
- **1 341,66 €** de remboursement de frais de scolarité par la ville de La Rochelle, pour des enfants rochelais scolarisés à Puilboreau.

C – Les produits des services, domaine et ventes diverses

Les recettes liées au fonctionnement des services sont les suivantes pour **702 796,44 €** :

Restaurant scolaire (230 000,00 €)

- **205 000,00 €** de facturation ;
- **25 000,00 €** de reversement de l'Etat pour la tarification sociale (repas à 1€).

Centre de Loisirs (223 716,00 €)

- **144 000,00 €** de facturation ;
- **77 000,00 €** de subventions de la CAF ;
- **2 716,00 €** de subventions pour le CLAS.

Délégation de service public – Crèche Les Coccinelles (gestion du contrat de concession)

- **86 051,80 €** de reversement des communes de Saint-Xandre et Esnandes pour la régularisation du fonctionnement de 2025 et la participation forfaitaire de 2026.

Relais Petite Enfance (81 645,44 €)

- **73 901,13 €** de subventions de la CAF ;
- **5 244,31 €** de remboursement demandé à Esnandes et Saint-Xandre ;
- **2 500,00 €** de subventions du Département.

Culture – Animation (21 600,00 €)

- **11 000,00 €** de subventions à la diffusion des spectacles culturels ;
- **10 000,00 €** de billetterie ;
- **600,00 €** pour le droit de place au marché de Noël et l'occupation du domaine public pour la guinguette.

Médiathèque (16 500,00 €)

- **11 500,00 €** de la CDA de La Rochelle correspondant à la dotation de la promotion lecture ;
- **5 000,00 €** d'abonnement à la médiathèque.

Accueil - Locations (14 900,00 €)

- **4 000,00 €** de location de gîtes saisonniers ;
- **3 000,00 €** de location de salles ;
- **6 700,00 €** de refacturation de ménage suite à des locations (crédits prévus en dépenses)
- **1 000,00 €** d'encaissement de taxe de séjour reversé ensuite à la CDA de La Rochelle ;
- **200,00 €** de location de matériel.

Ecole élémentaire – Projets (14 183,20 €)

- **12 000,00 €** de solde de subventions pour le projet « Notre Ecole Faisons La Ensemble » ;
- **2 183,20 €** de solde de subventions pour le projet Erasmus + de 2025-2026.

Communication (10 000,00 €)

- **10 000,00 €** d'encart publicitaire dans le magazine Puilborain.

Cimetière (4 200,00 €)

- **4 000,00 €** de concessions ;
- **200,00 €** de vente de plaques au jardin du souvenirs ;

Les autres recettes des services, du domaine et des ventes sont estimées à **273 519,68 €** :

- **109 000,00 €** de remboursement des charges de personnel par le CCAS ;
- **104 440,00 €** de redevance d'occupation du domaine public ;
- **41 211,00 €** de remboursement des charges de personnel par l'Espace Camaïeu ;
- **9 018,68 €** de remboursement de frais de fonctionnement (hors personnel) par le CCAS correspondant aux consommations en fluide, et aux réparations sur le bâtiment de la Maison du Puilborain ;
- **4 550,00 €** de concession pour la distribution publique de gaz ;
- **4 000,00 €** de carte de bus scolaire ;
- **800,00 €** de refacturation de charges locatives (TEOM et eau) ;
- **500,00 €** de refacturation de l'eau aux jardins familiaux.

D – Les autres recettes

D'autres recettes sont également attendues pour **48 900,00 €** :

- **25 000,00 €** de locations annuelles ;
- **20 000,00 €** de reprises sur provisions ;
- **3 900,00 €** de location d'un local sur le parc commercial de Beaulieu.

E – Les recettes d'ordre

Des recettes d'ordre sont également inscrites au budget pour **4 000,00 €** pour l'amortissement de subventions reçues pour l'acquisition d'équipement.

II – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2026 sont les suivantes :

- **7 547 966,74 €** de dépenses réelles ;
- **1 354 800,00 €** de dépenses d'ordre.

A – Les services

Les dépenses de fonctionnement des services sont estimées comme suit pour 2026, pour un total de **2 486 466,72 €** :

Services	Budget 2026
CCAS	181 656,76
Gîtes et locations de salles	37 100,00
Communication	59 450,00
Ressources humaines	45 409,16
Cimetière	10 700,00
Mairie	163 530,00
Plan Communal de Sauvegarde	6 800,00
TOTAL Services administratifs	504 645,92
Culture	114 356,46
Animation	25 500,00
Forum Citoyen	10 000,00
Cube	32 450,00
Cérémonie	6 000,00
TOTAL Culture Animation	188 306,46
Ecole Maternelle	58 945,00
Ecole Élémentaire	59 655,31
Ecole Élémentaire - Projets	55 945,03
Ecoles générales	30 960,00
Education	9 000,00
CME	3 500,00
TOTAL Ecoles et CME	218 005,34
Périscolaire	6 250,00
Mercredi	12 300,00
Vacances	12 300,00
Camps	15 700,00
Dépenses générales	6 800,00
TOTAL Centre de Loisirs	53 350,00
Relais Petite Enfance	16 850,00
DSP Crèche	131 457,00

Services	Budget 2026
Médiathèque	55 272,00
Police municipale	25 710,00
Restaurant scolaire	253 640,00
Batiments	171 580,00
Espaces verts Urbains	82 700,00
Espaces verts Tourtillère	37 500,00
Voirie	158 250,00
Eclairage public	95 000,00
GEPU (délégation CDA)	-
Aires de jeux	13 500,00
STI (Interventions FluxNet)	-
Entretien	48 200,00
Atelier (dépenses communes)	133 400,00
Parc Commercial Beaulieu	284 600,00
Travaux en régie	14 500,00
TOTAL Services techniques	1 039 230,00
TOTAL DEPENSES DES SERVICES	2 486 466,72

B – Les dépenses générales

Outre les besoins des services, des dépenses sont également prévues pour **436 490,00 €**, pour le fonctionnement général de la Commune et des bâtiments non rattachés à un service.

Cela concerne les dépenses suivantes :

- **214 400,00 €** de dépenses générales nécessaires au fonctionnement de la Commune (dont assurances, redevances spéciales pour les ordures ménagères, illuminations de Noël, frais d'avocats et d'huissier, adhésion/participation à des syndicats et organismes) ;
- **222 090,00 €** de frais de fonctionnement en eau, électricité, gaz, et maintenance des installations de gaz, de bâtiments non affectés à un service particulier. Cela comprend le fonctionnement des salles Baillac, Harmonie, Filippi, Polyvalente, Maison des Associations, Maison de l'Enfance (utilisées par plusieurs structures), et château de la Tourtillère.

C – Les charges de personnel

Les charges salariales sont estimées à **3 712 000,00 €**, réparties comme suit :

Charges de personnel pour 2026

Services	Montant
Services administratifs	770 000,00
Police	103 000,00
Ecole maternelle	330 000,00
Service entretien	305 000,00
Restaurant scolaire	130 000,00
Médiathèque	160 000,00
Centre de Loisirs	605 000,00
Culture	110 000,00
CCAS	110 000,00
Relais Petite Enfance	85 000,00
Espace Jeunes	45 000,00
Services techniques	935 000,00
Vacataires et remplacements	24 000,00
TOTAL charges de personnel	3 712 000,00

Le nombre d'agents au 1^{er} janvier 2026 est de 77,53 équivalents temps pleins annuels travaillés.

A cela s'ajoute **213 500,00 €**, composés comme suit :

- **130 000,00 €** d'assurance du personnel titulaire et contractuel avec la régularisation de 2025 ;
- **60 000,00 €** pour la part employeur de la prévoyance maintien de salaire ;
- **15 500,00 €** de paiement de chômage pour deux agents ;
- **8 000,00 €** pour la prise en charge de la part de la complémentaire santé lorsque celle-ci est labellisée.

D – Les autres dépenses courantes

D'autres dépenses courantes sont également prévues pour **400 801,02 €** :

- **148 300,00 €** d'indemnités, de cotisations et de formations aux élus ;
- **192 600,00 €** de subventions aux associations ;
- **25 000,00 €** de contribution au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales ;
- **20 000,00 €** pour l'admission de créances en non-valeurs et de créances éteintes ;
- **9 691,02 €** de dépenses non affectées ;
- **5 000,00 €** pour le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU pour les logements sociaux ;
- **200,00 €** de dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs ;
- **10 €** de versement à la DGFIP (centimes du prélèvement à la source).

E – Les charges financières

Les charges financières s'élèvent à **63 700,00 €**, composés comme suit :

- **66 000,00 €** de remboursement des intérêts de la dette ;
- **(-3 300,00 €)** d'intérêts courus non échus ;
- **1 000,00 €** en cas de besoin, notamment pour couvrir des frais de dossier d'un nouvel emprunt.

F – Les charges exceptionnelles et dotations aux provisions

D'autres dépenses sont provisionnées pour faire face à des imprévues et/ou des besoins exceptionnels, et également constater des impayés irrécouvrables pour **235 009,00 €** :

- **150 000,00 €** de provisions pour risque juridique ;
- **65 009,00 €** de reversement au club de tennis de Puilboreau pour le remboursement du FCTVA perçu pour les travaux de construction des terrains de padels ;
- **10 000,00 €** de dotation de provisions pour risques d'impayés ;
- **10 000,00 €** pour l'annulation éventuelle de titres des années précédentes.

G – Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à **1 354 800,00 €**, et concernent :

- Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour **1 019 800,00 €** qui permet d'autofinancer les dépenses d'investissement ;
- L'amortissement des équipements acquis, pour **335 000,00 €**.

Section 2 – La section d'investissement

La section d'investissement retrace l'ensemble des dépenses et recettes ayant un impact et/ou un lien sur le patrimoine de la commune.

Les dépenses et recettes d'investissement prévues pour l'année 2026 sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Budget 2025	Réalisé (estimé) 2025	Restes à réaliser 2025	Nouveaux crédits 2026	BP 2026
Sans Opération	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-	491 401,14	491 401,14
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00	3 604,00	-	4 000,00	4 000,00
	041 - Opérations patrimoniales	514 000,00	54 707,82	-	157 000,00	157 000,00
	16 - Emprunts et dettes assimilées	437 000,00	426 282,02	-	406 000,00	406 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	8 000,00	-	7 992,00	-	7 992,00
	204 - Subventions d'équipement versées	35 000,00	33 884,00	-	35 000,00	35 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	81 563,25	27 768,61	2 341,56	-	2 341,56
	26 - Participations et créances rattachées à des participations	600,00	600,00	-	-	-
Sous-total sans opération		1 080 163,25	546 846,45	10 333,56	1 093 401,14	1 103 734,70
208 - MAIRIE		46 990,47	43 963,53	46,80	-	46,80
209 - ECOLES		539 425,99	219 893,79	208 747,21	-	208 747,21
210 - AIRES DE JEUX		26 200,00	21 551,10	-	-	-
213 - CIMETIERE		41 024,19	13 680,00	27 315,41	-	27 315,41
224 - TOURTILLERE - SITE		7 000,00	5 939,51	-	-	-
225 - MEDIATHEQUE		50 778,20	45 589,40	1 625,88	-	1 625,88
227 - TOURTILLERE - LOCAUX SPORTIFS		102 298,59	101 385,54	-	-	-
228 - EGLISE		18 000,00	14 772,00	-	-	-
230 - MAISON DE L'ENFANCE		9 700,00	9 129,41	-	-	-
231 - MATERIEL ET MOBILIER		137 965,28	123 366,92	-	-	-
235 - TRAVAUX DE VOIRIE		1 195 294,96	587 973,28	508 015,65	-	508 015,65
237 - LE CUBE - SALLE MULTI-CULTURELLE ET ESPACE JEUNES		178 003,78	113 615,95	-	41 000,00	41 000,00
238 - POLICE MUNICIPALE		3 600,00	3 576,36	-	-	-
239 - SALLE BAILLAC		56 000,00	54 430,41	-	-	-
253 - TOURTILLERE - GITES		22 367,10	20 118,18	2 196,00	-	2 196,00
259 - RESTAURANT SCOLAIRE		54 068,40	41 971,26	10 569,76	-	10 569,76
261 - ATELIERS MUNICIPAUX		-	-	-	-	-
270 - ESPACES VERTS		74 836,00	15 856,25	33 213,55	-	33 213,55
273 - CENTRE DE LOISIRS		66 173,83	48 497,07	12 617,72	-	12 617,72
274 - RELAIS PETITE ENFANCE		5 781,12	4 125,32	-	-	-
10 - TERRAINS		-	-	-	8 000,00	8 000,00
11 - POLICE		-	-	-	4 000,00	4 000,00
12 - MAIRIE		-	-	-	41 200,00	41 200,00
13 - COMMUNICATION		-	-	-	7 000,00	7 000,00
14 - CIMETIERE		-	-	-	30 500,00	30 500,00
21 - ECOLES		-	-	-	3 940,00	3 940,00
22 - RESTAURANT SCOLAIRE		-	-	-	1 910,00	1 910,00
23 - EDUCATION		-	-	-	7 000,00	7 000,00
31 - IAE		-	-	-	11 750,00	11 750,00
32 - RPE		-	-	-	2 100,00	2 100,00
41 - CULTURE		-	-	-	65 000,00	65 000,00
51 - SERVICES TECHNIQUES		-	-	-	34 800,00	34 800,00
52 - ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS		-	-	-	23 500,00	23 500,00
53 - BATIMENT		-	-	-	653 100,00	653 100,00
54 - VOIRIE		-	-	-	792 000,00	792 000,00
55 - AIRES DE JEUX		-	-	-	30 000,00	30 000,00
Sous-total des opérations		2 635 507,91	1 489 435,28	804 347,98	1 756 800,00	2 561 147,98
TOTAL Dépenses d'investissement		3 715 671,16	2 036 281,73	814 681,54	2 850 201,14	3 664 882,68

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budget 2025	Réalisé (estimé) 2025	Restes à réaliser 2025	Nouveaux crédits 2026	BP 2026
Sans Opération	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	416 695,06	-	-	-	-
	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 537 007,73	-	-	1 019 800,00	1 019 800,00
	024 - Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	-	-	-	-
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	328 922,86	-	335 000,00	335 000,00
	041 - Opérations patrimoniales	514 000,00	54 707,82	-	157 000,00	157 000,00
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	508 183,98	471 740,84	-	1 405 103,27	1 405 103,27
	13 - Subventions d'investissement	-	62 754,59	-	-	-
	16 - Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	505 000,00	505 000,00
Sous-total sans opération		3 330 886,77	918 126,11	-	3 421 903,27	3 421 903,27
209 - ECOLES		6 827,00	56 774,00	3 010,00	-	3 010,00
227 - TOURILLERE - LOCAUX SPORTIFS		4 809,67	-	4 809,67	-	4 809,67
230 - MAISON DE L'ENFANCE		16 928,50	16 928,50	-	-	-
235 - TRAVAUX DE VOIRIE		252 219,22	25 573,39	206 024,33	-	206 024,33
237 - LE CUBE - SALLE MULTI-CULTURELLE ET ESPACE JEUNES		104 000,00	109 000,00	-	-	-
239 - SALLE BAILLAC		-	-	12 135,41	-	12 135,41
270 - ESPACES VERTS		-	1 783,53	-	-	-
273 - CENTRE DE LOISIRS		-	-	-	-	-
54 - VOIRIE		-	-	-	17 000,00	17 000,00
Sous-total des opérations		384 784,39	210 059,42	225 979,41	17 000,00	242 979,41
TOTAL Recettes d'investissement		3 715 671,16	1 128 185,53	225 979,41	3 438 903,27	3 664 882,68

Résultat d'investissement 2025	- 908 096,20
Résultat d'investissement reporté 2024	416 695,06
Résultat total d'investissement 2025	- 491 401,14

I – Les recettes d’investissement

Les recettes d’investissement prévues pour 2026 sont les suivantes :

- **2 153 082,68 €** de recettes réelles ;
- **1 511 800,00 €** de recettes d’ordre.

A – Les recettes réelles d’investissement

Les dotations et fonds divers attendus pour 2026 s’élèvent à **1 405 103,27 €** :

- **1 080 103,27 €** d’excédent de fonctionnement capitalisé ;
- **275 000,00 €** du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- **50 000,00 €** de taxe d’aménagement, versée par la CDA de La Rochelle.

Des subventions sont également attendues pour 2026, pour **242 979,41 €** :

- **225 979,41 €** de subventions reprises des restes à réaliser de 2025 ;
- **17 000,00 €** de subvention attendue de la CDA de La Rochelle pour des travaux de piste cyclable.

Il est également inscrit un emprunt de **500 000,00 €**, qui ne sera réalisé qu’en cas de besoin en fonction de la réalisation du budget au cours de l’année 2026.

5 000,00 € sont également prévus pour l’encaissement de caution de logements, en cas de changement de locataires. La même somme est prévue en dépense pour la remise de caution en cas de départ de locataires.

B – Les recettes d’ordre d’investissement

Les recettes d’ordre prévues sont quant à elles de **1 511 800,00 €** :

- **1 019 800,00 €** du virement de la section de fonctionnement à la section d’investissement ;
- **335 000,00 €** pour l’amortissement des biens acquis ;
- **100 000,00 €** d’intégration de frais d’études ;
- **57 000,00 €** de remboursement d’avances forfaitaires de marchés publics.

II – Les dépenses d’investissement

Les dépenses d’investissement prévues pour 2026 sont de :

- **3 503 882,68 €** de dépenses réelles ;
- **161 000,00 €** de dépenses d’ordre.

Cela comprend la reprise du déficit d’investissement de 2025 pour **491 401,14 €**.

A – Les travaux et acquisitions prévues

Les travaux et acquisitions prévues s’élèvent à **2 571 481,54 €** dont **814 681,54 €** de restes à réaliser de 2025 en dépenses. Les nouveaux crédits inscrits sont donc de **1 756 800,00 €**.

Voici le détail de ces prévisions par opérations budgétaires :

	Restes à réaliser 2025	Nouveaux crédits	Total BP 2026
SANS OPÉRATION	10 333,56	-	10 333,56
208 MAIRIE	46,80	-	46,80
209 ECOLES	208 747,21	-	208 747,21
213 CIMETIERE	27 315,41	-	27 315,41
225 MEDIATHEQUE	1 625,88	-	1 625,88
235 TRAVAUX DE VOIRIE	508 015,65	-	508 015,65
237 LE CUBE	-	41 000,00	41 000,00
253 LA TOURTILLERE - GITES	2 196,00	-	2 196,00
259 RESTAURANT SCOLAIRE	10 569,76	-	10 569,76
270 ESPACES VERTS	33 213,55	-	33 213,55
273 CENTRE DE LOISIRS	12 617,72	-	12 617,72
10 TERRAINS	-	8 000,00	8 000,00
11 POLICE	-	4 000,00	4 000,00
12 MAIRIE	-	41 200,00	41 200,00
13 COMMUNICATION	-	7 000,00	7 000,00
14 CIMETIERE	-	30 500,00	30 500,00
21 ECOLES	-	3 940,00	3 940,00
22 RESTAURANT SCOLAIRE	-	1 910,00	1 910,00
23 EDUCATION	-	7 000,00	7 000,00
31 IAE	-	11 750,00	11 750,00
32 RPE	-	2 100,00	2 100,00
33 MAISON DE L'ENFANCE	-	-	-
41 CULTURE	-	65 000,00	65 000,00
42 MEDIATHEQUE	-	-	-
51 SERVICES TECHNIQUES	-	34 800,00	34 800,00
52 ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS	-	23 500,00	23 500,00
53 BATIMENT	-	653 100,00	653 100,00
54 VOIRIE	-	792 000,00	792 000,00
55 AIRES DE JEUX	-	30 000,00	30 000,00
56 ENTRETIEN	-	-	-
61 CCAS	-	-	-
TOTAL des travaux et acquisitions prévus	814 681,54	1 756 800,00	2 571 481,54

Le détail des nouveaux crédits est disponible à [l'annexe 1](#).

B – Les autres dépenses réelles d'investissement

D'autres dépenses d'investissement sont également prévues pour **932 401,14 €** :

- **491 401,14 €** de reprise du déficit d'investissement de 2025 ;
- **401 000,00 €** de capital d'emprunts remboursés aux établissements bancaires, au SDEER, et à la CAF ;
- **35 000,00 €** d'attribution de compensation d'investissement pour concourir aux travaux réalisés sur les réseaux d'eau pluviale urbaine dont la compétence a été reprise par la CDA de La Rochelle depuis le 1^{er} janvier 2021 ;
- **5 000,00 €** de remboursement de cautions de logements.

C – Les dépenses d'ordre d'investissement

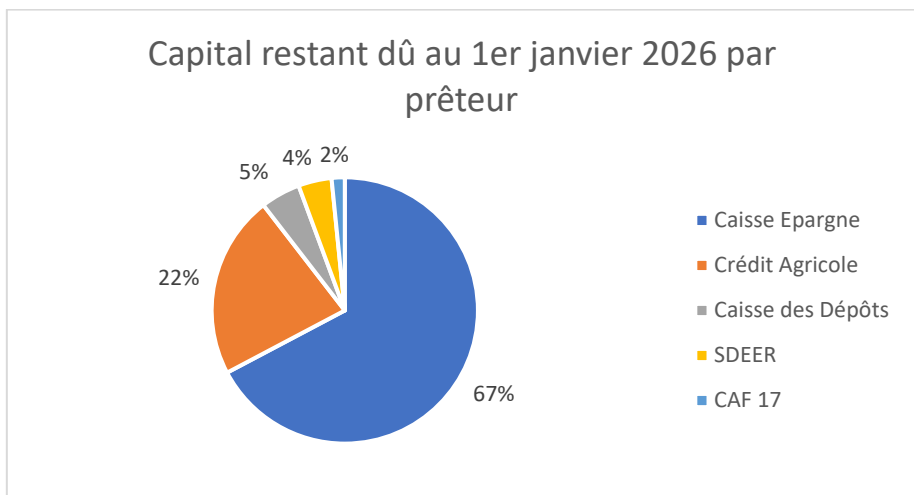
Les dépenses d'ordre en investissement sont estimées à **161 000,00 €**, et se composent comme suit :

- **100 000,00 €** pour l'intégration des frais d'études ;
- **57 000,00 €** pour le remboursement d'avances de marchés publics ;
- **4 000,00 €** pour l'amortissement de subventions d'équipement reçues.

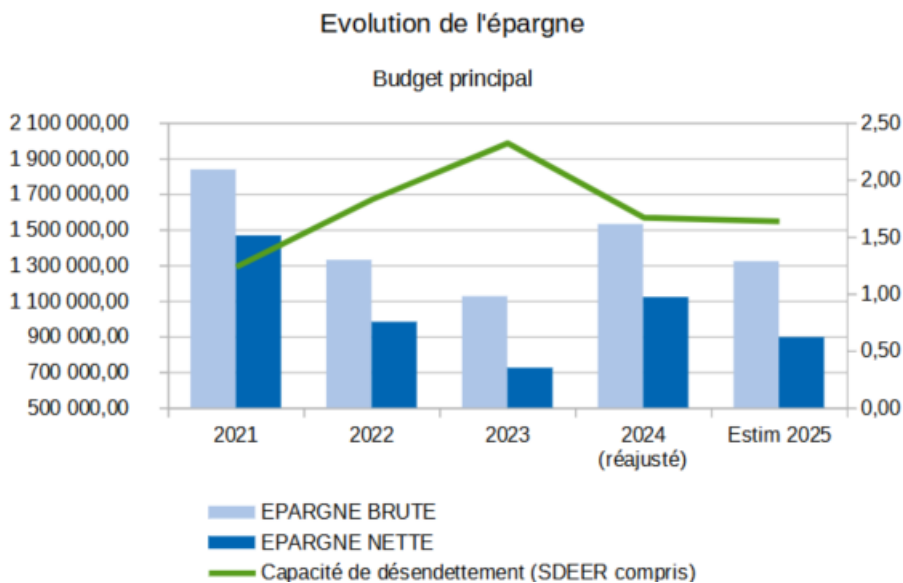
Section 3 – La situation financière du budget principal

Le budget primitif de 2026 prévoit un emprunt de 500 000,00 €. Celui-ci ne sera réalisé que si cela s'avère nécessaire en fonction de l'avancée des projets.

Au 1er janvier 2026, le capital restant dû est de **2 169 604,53 €** :



Au regard de l'épargne brute dégagée par la Commune en 2025, la capacité de désendettement est de 1,64 an, ce qui est bien deçà du seuil de prudence fixé à 8 ans.



Section 4 – Les autorisations de programme et d’engagement

Les autorisations de programme concernent des opérations d’investissement sur plusieurs années. L’enveloppe globale est répartie annuellement en crédits de paiement.

En ce qui concerne les autorisations d’engagement, cela concerne des dépenses de fonctionnement, ayant lieu également sur plusieurs années. Comme pour les autorisations de programme, des crédits de paiement annuels sont définis par délibération du Conseil.

I – Les autorisations de programme

Une seule autorisation de programme est en cours, concernant la construction du Cube, de l’Espace Jeunes, et du City stade. A ce jour, il reste une seule dépense à payer : la mise en place de l’éclairage public aux abords de la salle. Les travaux ont déjà été réalisés, et ils vont être refacturés par le SDEER au cours de l’année 2026.

Lors du Conseil Municipal du 4 février 2026, il a été décidé de modifier l’autorisation de programme relative à la construction de cette salle en réduisant l’enveloppe globale de 23 387,83 €, et d’ouvrir les derniers crédits de paiement sur l’année 2026.

Cette autorisation de programme est donc de **4 628 612,17 €**, et les crédits de paiement (CP) sont répartis comme suit :

- CP 2020 : 156 887,13 € ;
- CP 2021 : 935 709,65 € ;
- CP 2022 : 2 213 545,44 € ;
- CP 2023 : 1 013 508,86 € ;
- CP 2024 : 154 345,14 € ;
- CP 2025 : 113 615,95 € ;
- CP 2026 : 41 000,00 €.

II – Les autorisations d’engagement

L’autorisation d’engagement relative au programme culturel et festivals 2025-2027 a été créée par une délibération du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2024. Elle a pour objectif de permettre la programmation des spectacles et manifestations sur les prochaines années, sans impacter le budget actuel.

Lors du Conseil Municipal du 4 février 2026, il a été décidé de réduire le montant de cette autorisation d’engagement de 6 000 €, correspondant aux dépenses prévues sur 2026 et 2027 pour des forums citoyens, ces dépenses étant sorties de cette enveloppe.

Ainsi, le montant de cette autorisation d’engagement est de **393 000,00 €**, et les crédits de paiement sont répartis comme suit :

- CP 2025 : 123 643,54 € ;
- CP 2026 : 139 356,46 € ;
- CP 2027 : 130 000,00 €.

Partie III – Les budgets annexes

Le budget principal de la Commune est complété par 2 budgets annexes :

- le logement social ;
- le lotissement Les Violettes.

Il convient maintenant de voir les prévisions budgétaires de ces budgets annexes pour l'année 2026.

Section 1 – Le logement social

Le budget annexe Logement social s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

- **22 790,07 €** en section de fonctionnement ;
- **50 676,18 €** en section d'investissement.

Il se compose comme suit :

<i>Fonctionnement</i>			
<i>Chapitres / Articles</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Réalisé estimé 2025</i>	<i>Budget 2026</i>
Dépenses de fonctionnement	21 031,74	5 743,71	22 790,07
011 Charges à caractère général	14 331,74	0,00	16 290,07
60632 Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	1 500,00
615228 Autres bâtiments	13 331,74	0,00	14 790,07
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6541 Créances admises en non valeurs	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	1 200,00	969,71	1 000,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	1 200,00	969,71	1 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre se	5 500,00	4 774,00	5 500,00
6811 Dot.aux amort.des immo.incorporelles & cor	5 500,00	4 774,00	5 500,00
Recettes de fonctionnement	21 031,74	7 424,88	22 790,07
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
744 FCTVA	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	7 424,88	7 424,88	7 502,04
752 Revenus des immeubles	7 424,88	7 424,88	7 502,04
002 Excédent de fonctionnement reporté	13 606,86	0,00	15 288,03

<i>Investissement</i>			
<i>Chapitres / Articles</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Réalisé estimé 2025</i>	<i>Budget 2026</i>
Dépenses d'investissement	48 308,58	2 406,40	50 676,18
16 Emprunts et dettes assimilés	2 500,00	2 406,40	3 000,00
1641 Emprunts en euros	2 500,00	2 406,40	3 000,00
21 Immobilisations corporelles	45 808,58	0,00	47 676,18
21351 Installation générale, agencements, aménage	45 808,58	0,00	47 676,18
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement	48 308,58	4 774,00	50 676,18
001 Excédent d'investissement reporté	42 808,58	0,00	45 176,18
040 Opérations d'ordre de transfert entre se	5 500,00	4 774,00	5 500,00
281321 Immeubles de rapport	5 500,00	4 774,00	5 500,00

Résultat de fonctionnement 2025	1 681,17
Résultat de fonctionnement reporté 2024	13 606,86
Résultat total de fonctionnement 2025	15 288,03
Résultat d'investissement 2025	2 367,60
Résultat d'investissement reporté 2024	42 808,58
Résultat total d'investissement 2025	45 176,18
Résultat global 2025	60 464,21

Section 2 – Les Violettes

Le budget annexe Lotissement les Violettes s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

- **861 767,00 €** en section de fonctionnement ;

- **539 511,19 €** en section d'investissement.

Il se compose comme suit :

Fonctionnement			
<i>Chapitres / Articles</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Réalisé estimé 2025</i>	<i>Budget 2026</i>
Dépenses de fonctionnement	1 000 010,00	177 754,37	861 767,00
011 Charges à caractère général	429 796,30	107 550,67	322 245,81
6015 Terrains	0,00	0,00	
6045 Achats d'études, prest.serv.(terrains à aménager)	20 000,00	11 575,00	8 425,00
605 Achats de matériel, équipements et travaux	408 596,30	95 975,67	312 620,81
63512 Taxes foncières	1 200,00	0,00	1 200,00
65 Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00
65888 Autres	10,00	0,00	10,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	570 203,70	70 203,70	539 511,19
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	570 203,70	70 203,70	539 511,19
002 Déficit de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement	1 000 010,00	178 632,87	861 767,00
70 Produit des services, domaines et ventes	500 000,00	70 000,00	430 000,00
7015 Vente de terrains aménagés	500 000,00	70 000,00	430 000,00
75 Autres produits de gestion courante	10,00	0,18	10,00
75888 Autres produits divers de gestion courante	10,00	0,18	10,00
002 Excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	878,50
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00	108 632,69	430 878,50
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	500 000,00	108 632,69	430 878,50

Investissement			
<i>Chapitres / Articles</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Réalisé estimé 2025</i>	<i>Budget 2026</i>
Dépenses d'investissement	570 203,70	108 632,69	539 511,19
001 Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	38 428,99
16 Emprunts et dettes assimilés	70 203,70	0,00	70 203,70
168748 Avance	70 203,70	0,00	70 203,70
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00	108 632,69	430 878,50
3555 Terrains aménagés	500 000,00	108 632,69	430 878,50
Recettes d'investissement	570 203,70	70 203,70	539 511,19
16 Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00
168748 Avance	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	570 203,70	70 203,70	539 511,19
3555 Terrains aménagés	570 203,70	70 203,70	539 511,19

Résultat de fonctionnement 2025	878,50
Résultat de fonctionnement reporté 2024	0,00
Résultat total de fonctionnement 2025	878,50
Résultat d'investissement 2025	-38 428,99
Résultat d'investissement reporté 2024	0,00
Résultat total d'investissement 2025	-38 428,99
Résultat global 2025	-37 550,49

Partie IV – Les budgets consolidés

L'ensemble des budgets principal et annexes de la Commune représente un montant total de dépenses et de recettes de **14 042 393,86 €**.

Les montants par section des différents budgets sont les suivants :

<u>Section</u>	Budget principal	Logement social	Les Violettes	TOTAL
Fonctionnement	8 902 766,74	22 790,07	861 767,00	9 787 323,81
Investissement	3 664 882,68	50 676,18	539 511,19	4 255 070,05
TOTAL	12 567 649,42	73 466,25	1 401 278,19	14 042 393,86

Annexe n° 1 : Listing des travaux et acquisitions prévus au budget principal

N° opération	Intitulé opération	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	TOTAL BUDGET 2026	Objet
	SANS OPÉRATION	10 333,56	-	10 333,56	
208	MAIRIE	46,80	-	46,80	
209	ECOLES	208 747,21	-	208 747,21	
213	CIMETIERE	27 315,41	-	27 315,41	
225	MEDIATHEQUE	1 625,88	-	1 625,88	
235	TRAVAUX DE VOIRIE	508 015,65	-	508 015,65	
237	LE CUBE		41 000,00	41 000,00	AP/CP - Derniers crédits pour l'éclairage public (non encore facturé par le SDEER)
253	LA TOURILLERE - GITES	2 196,00	-	2 196,00	
259	RESTAURANT SCOLAIRE	10 569,76	-	10 569,76	
270	ESPACES VERTS	33 213,55	-	33 213,55	
273	CENTRE DE LOISIRS	12 617,72	-	12 617,72	
10	TERRAINS		8 000,00	8 000,00	
			8 000,00		Acquisition de terrains avec frais notariés
11	POLICE		4 000,00	4 000,00	
			4 000,00		Sécurisation de la traversée de chaussée
12	MAIRIE		41 200,00	41 200,00	
			14 000,00		Logiciel cimetière
			1 200,00		Logiciel recensement militaire
			12 000,00		Logiciel RH de gestion du temps
			2 000,00		Mobilier de bureau
			3 000,00		Ordinateurs portable et écrans
			1 000,00		Téléphonie mobile
			8 000,00		Extension du pont réseau
13	COMMUNICATION		7 000,00	7 000,00	
			1 000,00		Signalétique Accueil RPE / IAE
			6 000,00		Panneaux affiches extérieurs au Cube x3
14	CIMETIERE		30 500,00	30 500,00	
			30 500,00		Reprises de concessions en état d'abandon et frais d'exhumation des indigents pour reprise des concessions
21	ECOLES		3 940,00	3 940,00	
			1 920,00		Chaises CE1
			615,00		Tableau blanc
			475,00		Meuble de rangement CP
			310,00		Aménagement espace vidéo-projection - Ecole Maternelle
			150,00		Aménagement espace vidéo-projection - Ecole Maternelle
			470,00		Meuble d'activités
22	RESTAURANT SCOLAIRE		1 910,00	1 910,00	
			1 910,00		Casiers pour le personnel
23	EDUCATION		7 000,00	7 000,00	
			3 000,00		Equipements pour les activités du CLAS
			3 000,00		Fonds pour répondre aux AAP de la CAF
			1 000,00		Participation à l'achat d'ordinateurs pour le RASED
31	IAE		11 750,00	11 750,00	
			10 000,00		Installation de jeux de cour
			750,00		Mobilier extérieur
			1 000,00		Matériel de camp
32	RPE		2 100,00	2 100,00	
			1 500,00		Matériel informatique
			600,00		Table rétractable
33	MAISON DE L'ENFANCE		-	-	
41	CULTURE		65 000,00	65 000,00	
			12 000,00		Attache circacienne
			53 000,00		Podium roulant sur remorque avec attaches et bâches de protections
42	MEDIATHEQUE		-	-	

N° opération	Intitulé opération	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	TOTAL BUDGET 2026	Objet
51	SERVICES TECHNIQUES		34 800,00	34 800,00	
	Entretien		12 000,00		Autolaveuse (Salle polyvalente)
			500,00		Outils serrure
	Bâtiment		3 000,00		Clés et cylindres électroniques
			6 000,00		Matériel fetes et cérémonies
			4 300,00		Défibrillateurs
			1 000,00		Coffret électrique (Tourtilère)
			1 500,00		Attelage pour véhicule
	Véhicules		2 000,00		équipement sécurité et attelage pour un véhicule
	Espaces verts		4 500,00		outillage thermique et électrique
52	ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS		23 500,00	23 500,00	
			22 000,00		Plantations nouvelles naissances/fleurissement refecton de massif
			1 500,00		Arbres pour "un arbre = une naissance"
53	BATIMENT		653 100,00	653 100,00	
	Eglise		1 500,00		Audit sur le beffroi
			69 000,00		Rénovation de la couverture
	Château		32 000,00		Démoussage par drone de la toiture du château
	IAE		2 600,00		Gache électrique sur le portail d'entrée
	CUBE		1 700,00		Main courante sur l'escalier extérieur
			5 000,00		Rideau intérieur - pour les séances en journée
	RPE		1 300,00		Cloison phonique
	Atelier		40 000,00		Caméra vidéoprotection
	Médiathèque		500 000,00		Restauration avec mise en accessibilité
54	VOIRIE		792 000,00	792 000,00	
			500 000,00		Travaux sur le quartier de la Sonnetterie
			85 000,00		Piste cyclable de la Tourtilère
			80 000,00		Piste cyclable entre le rond point du puits et celui des vignes, éclairage compris
			10 000,00		Signalisation des pistes cyclables
			15 000,00		Signalisation verticale/horizontale
			5 000,00		Mobiliers Urbains
			29 000,00		Bordure le long de la piste cyclable GRAMMONT
			40 000,00		Travaux divers
			13 000,00		Rénovation du plateau rue Gilleriaie/Treuil Gras
			15 000,00		Etude pour les travaux de voirie du lotissement Les Violettes (hors budget annexe)
55	AIRES DE JEUX		30 000,00	30 000,00	
			30 000,00		Aires de jeux - Copeaux, barrières, sols souples
56	ENTRETIEN		-	-	
61	CCAS		-	-	
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT		814 681,54	1 756 800,00	2 571 481,54	